



COMBATTONS LA PROLIFÉRATION DE L'HERBE À POUX !

Arrachez-la ou coupez-la fréquemment !

Saint-Basile-le-Grand, le 16 juin 2022 – Cette année encore, la Ville de Saint-Basile-le-Grand se joint à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux de l'Association pulmonaire du Québec qui vise à réduire la quantité de pollen dans l'air reliée à cette plante nuisible à l'environnement et la santé.

La saison des allergies

Pendant la période de floraison, qui s'étend de la mi-juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre, les plants d'herbe à poux libèrent quelques millions de grains de pollen par jour. Combinés aux températures chaudes et à la pollution de l'air ambiant, ces grains de pollen accentuent les réactions allergiques chez les individus qui y sont sensibles, à un point tel que l'herbe à poux est considérée comme le principal allergène au Québec, étant responsable de près de 75 % des allergies estivales.

Débarrassez-vous de l'herbe à poux !

De façon à limiter la propagation de l'herbe à poux et les multiples inconforts qu'elle engendre chez les personnes allergiques, la Ville encourage ses citoyens à arracher ou tondre sur une base régulière les plants en fleurs sur leur terrain, principalement entre la mi-juillet et le 1^{er} août. En vertu de la réglementation municipale sur l'entretien des terrains résidentiels, il est interdit de laisser pousser l'herbe à poux après cette date.

Propriétaires de lots vacants : n'oubliez pas d'entretenir vos terrains en les tondant fréquemment afin de limiter la hauteur des herbes à moins de 15 cm. Les propriétaires négligents recevront une facture de la Ville qui procèdera par impartition.

Comment la reconnaître?

L'herbe à poux est souvent confondue avec l'herbe à la puce, bien qu'elles soient différentes. Contrairement à l'herbe à la puce, l'herbe à poux est sans danger au toucher. Ses feuilles sont dentelées, minces et d'un vert uniforme. Sa tige est poilue et le plant peut atteindre une hauteur de 10 centimètres à 2 mètres.

Les plants poussent principalement dans les milieux arides et ensoleillés, ainsi que dans les sols pauvres. Vous les retrouvez donc dans les bordures de trottoirs et de routes, dans les remblais, ainsi que sur les terrains vagues ou en construction. Portez une attention particulière à ces endroits !

Pour en savoir plus

Consultez le site Web de la campagne de l'Association pulmonaire du Québec au herbapoux.ca.

Source : Karianne Falcon, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca